

# USPA

- Principes généraux
- Standards anesthésie

Dr P. Pendeville

Médecin anesthésiste

Cliniques universitaires Saint-Luc

# USPA

## *Section I Principes généraux*

La direction de l'hôpital est responsable de la mise à disposition d'un staff infirmier qualifié (*autorité hiérarchique*), d'un équipement pour l'anesthésie et le monitoring des patients en conformité avec les besoins du service d'anesthésiologie. De même, la direction est responsable de la maintenance du matériel selon les recommandations du constructeur ou suivant des normes.

# USPA

## NORMES

### Les standards en Anesthésie-Réanimation

*Acta Anaesthesiologica Belgica, 1989, 40, n°4 page 235-236 TITRE VII 1.16 normes minimales USPA*

- 1,5 lit par salle d'opération.
- 1 infirmier(e) pour 3 patients ou moins. Formation spécifique.
- Matériels de ventilation, intubation et administration O<sub>2</sub>.
- Pour chaque patient :
  - Source d'O<sub>2</sub>
  - Système d'aspiration
  - ECG, mesure en continu TA, sonde de température, SpO<sub>2</sub> avec alarmes basses, monitoring de la respiration (ETCO<sub>2</sub> si intubation)
- Gaz médicaux homologués par pharmacie et matériel « indissociable »
- Sources d'énergie électrique avec système « no break » de secours.
- Chariot de réanimation disponible dans les 2 minutes
- Défibrillateur, set pour crico-thyrotomie...
- Téléphone, interphonie et bouton « appel urgent » à chaque lit.

# USPA

- Responsabilités
-

# USPA

## RESPONSABILITES

- La surveillance du patient en salle de réveil est confiée, par délégation, à un(e) infirmier(e) spécialement formé(e) et attaché(e) exclusivement à l'USPA.
- Un Anesthésiste-Réanimateur est disponible en permanence.
- Autorisation écrite de départ validée par Médecin.

# USPA

- Aspects légaux

# USPA

## LEGISLATION

- En dehors de « Safety First 1989 », aucune législation ne régit l'USPA.
- Cependant :

En réponse à une question parlementaire, Magda Halvoet -  
Ministre de la santé sous Verhofstad I – a considéré que la  
profession s'était autoréglée par Safety First.

# USPA

- Financement



# USPA

## Financement

- Pas de financement spécifique
- USPA a été oubliée dans la loi de financement des hôpitaux
- Somme annuelle (pourcentage du BMF QO) accordée forfaitairement (UCL: 20 puis 10 et actuellement 8%)
- Sous-financement chronique
- Pas d'honoraire anesthésie prévu pour USPA

# USPA

- Rôle du Chef de Service d'Anesthésiologie.

# USPA

## *Safety First Titre III Aide à l'Anesthésiste-Réanimateur 1.08*

Quand un(e) Infirmier(e) est jugé incompetent ou peu sûr, le Chef de service d'anesthésiologie doit demander son déplacement à la direction. Si ce déplacement n'est pas effectué, le Médecin ne pourra pas être tenu responsable des conséquences qui en résulteraient. La direction devra notifier par écrit et justifier la décision d'un éventuel refus.

Il y a donc autorité « fonctionnelle » du Chef de service d'anesthésiologie.

# USPA

## Cahier charges de la fonction d'Infirmier(e)

- Disponibilité à l'arrivée des patients (adaptation des horaires)
- Maîtrise des notions générales de la pratique de l'anesthésie-réanimation (techniques, classification...)
- Avoir des notions générales concernant le coma médicamenteux, les techniques de ventilation...
- Assurer une surveillance adaptée des patients confiés :
  - Paramètres vitaux
  - Surveillance des paramètres spécifiques de l'intervention ou liés à l'anesthésie
  - Mesure de tout autre paramètre demandé
- Etre au courant des particularités du patient (transmission infos)
- Appliquer les thérapeutiques adaptées aux patients suivant les ordres médicaux (à l'exclusion des urgences vitales).

# USPA

- Sections et organisation
- 

# USPA

organisation

- Section pédiatrique : **OBLIGATOIRE**
  - Présence d'un parent possible et légale
- Section adulte : **OBLIGATOIRE**
- Section ambulatoire (facultatif selon organisation)
- USPA (24h/24h) : facultatif

# USPA

- Critères de décharge
- 

# USPA

## Critères de décharge

- Evaluation clinique
  - Cardiovasculaire et hémodynamique
  - Respiration
  - Etat de Conscience + évaluation neurologique
  - Shivering
  - Nausées/vomissements
  - Indice de décurarisation
- Score de douleur
- Pansements, drains ...
- Aval écrit médical